

N° 21-006-X au catalogue
ISSN 1481-0972
ISBN 978-0-660-47774-9

Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada

Les perspectives des entreprises rurales, premier trimestre de 2023



par Jacqueline Ha et Anne Munro

Date de diffusion : le 16 mai 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les perspectives des entreprises rurales, premier trimestre de 2023

par **Jacqueline Ha** et **Anne Munro**

En janvier 2023, la Banque du Canada a relevé son taux d'intérêt de référence pour le faire passer à 4,5 %¹. L'Indice des prix à la consommation (IPC) du Canada a affiché une croissance de 5,9 % par rapport au même mois l'an dernier, attribuable en partie à l'augmentation des prix des aliments et de l'énergie². L'emploi a augmenté pour un cinquième mois consécutif pour faire passer le taux d'emploi à 62,5 %, son plus haut niveau depuis avril et mai 2019³. Aussi, d'une année à l'autre, les salaires horaires moyens ont augmenté de 4,5 % par rapport à janvier 2022.

C'est dans ce contexte que les entreprises situées en région rurale ont cité les éléments suivants comme principaux enjeux pouvant constituer un obstacle pour elles au cours des trois mois suivants : la hausse de l'inflation (60,7 %), l'augmentation du coût des intrants (56,0 %), les coûts liés au transport (45,6 %) et la hausse des taux d'intérêt et des coûts liés à la dette (44,8 %). Plus de 1 entreprise rurale sur 3 (36,1 %) s'attendait à accroître le prix de vente de ses produits et services au cours des trois mois suivants, alors que moins du cinquième des entreprises rurales (19,8 %) ont indiqué ne pas prévoir augmenter leurs prix au cours des 12 mois suivants. Environ les trois quarts (74,7 %) des entreprises rurales ont déclaré que leurs revenus en 2022 n'avaient pas changé ou avaient augmenté par rapport à 2021.

Le quart des entreprises rurales (25,3 %) prévoyaient mettre en œuvre au moins une nouvelle technologie au cours des 12 mois suivants. Les trois principaux obstacles invoqués comme pouvant rendre extrêmement difficile l'adoption ou l'intégration de nouvelles technologies étaient l'accès à des ressources financières pour investir dans les nouvelles technologies (18,4 %), l'accès à une connexion haute vitesse (18,0 %) et l'embauche de travailleurs ayant les compétences nécessaires pour mettre ces technologies en place (16,9 %).

Par ailleurs, 1 entreprise rurale sur 5 (22,2 %) était très optimiste quant à ses perspectives pour les 12 mois suivants. Les entreprises du secteur des arts, spectacles et loisirs figuraient parmi les plus susceptibles de déclarer être plutôt ou très optimistes (85,0 %) par rapport à leurs perspectives. Les entreprises situées en région rurale étaient moins susceptibles que celles situées en région urbaine d'appartenir⁴ à des immigrants (9,3 % par rapport à 27,0 %), à des personnes de groupes racisés⁵ (6,7 % par rapport à 20,9 %) ou à des femmes (13,6 % par rapport à 18,5 %).

L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises fournit des renseignements détaillés sur les conditions dans lesquelles les entreprises exercent leurs activités, de leur propre point de vue, ainsi que sur leurs attentes pour l'avenir. La présente analyse s'intéresse tout particulièrement aux entreprises situées en région rurale⁶ et elle se fonde sur les résultats de l'enquête du premier trimestre de 2023, qui couvre la période du 3 janvier au 6 février 2023.

1. Banque du Canada, 2023, « [La Banque du Canada relève le taux directeur de 25 points de base, et poursuit le resserrement quantitatif](#) ».

2. Statistique Canada, 2023, « [Indice des prix à la consommation, janvier 2023](#) », [Le Quotidien](#).

3. Statistique Canada, 2023, « [Enquête sur la population active, janvier 2023](#) », [Le Quotidien](#).

4. La propriété majoritaire correspond à une part de 51 % ou plus. La propriété majoritaire n'a été déclarée que pour les entreprises du secteur privé.

5. Statistique Canada, 2022, [Analyse des entreprises appartenant majoritairement à des immigrants au Canada et des entreprises appartenant majoritairement à des personnes racisées, quatrième trimestre de 2022](#). Les données sur les « groupes racisés » sont mesurées au moyen de la variable « minorité visible », laquelle indique si une personne appartient ou non à l'un des groupes de minorités visibles, selon la définition de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Cette dernière définit les minorités visibles comme étant « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatiques, Chinois, Noirs, Philippins, Latino-Américains, Arabes, Asiatiques du Sud-Est, Asiatiques occidentaux, Coréens et Japonais.

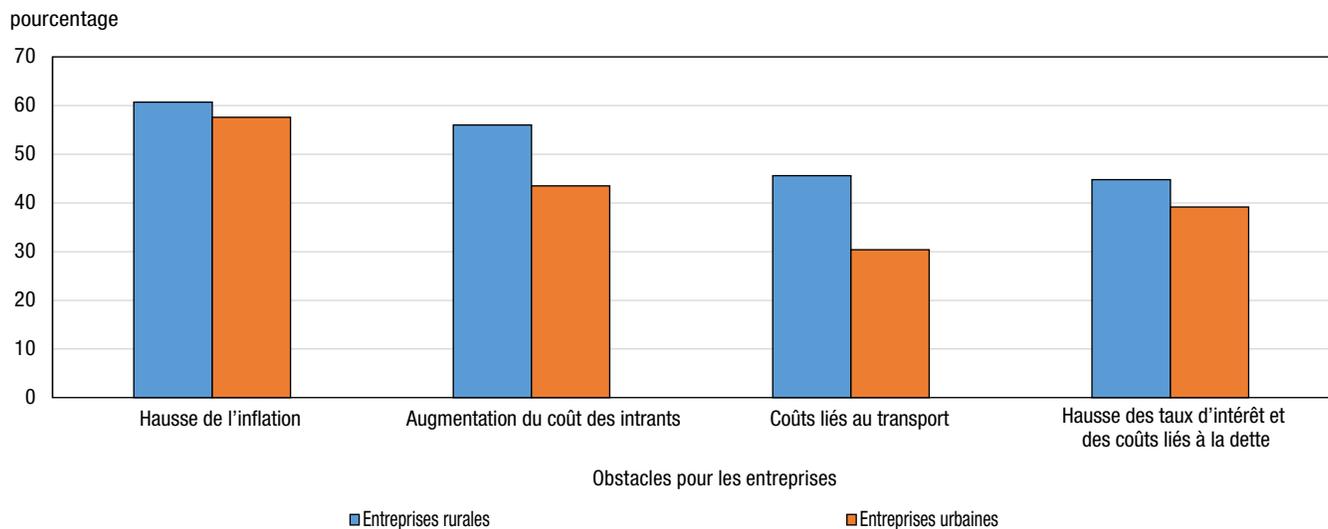
6. La Classification géographique type 2021 de Statistique Canada a été utilisée pour classer les entreprises situées dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement comme « urbaines », et toutes les autres, comme « rurales ». Voir [Classification géographique type \(CGT\) 2021 - Volume I, La classification](#).

La hausse de l'inflation est toujours l'obstacle le plus courant pour les entreprises rurales

Au premier trimestre de 2023, la hausse de l'inflation était une fois de plus l'enjeu le plus susceptible de constituer un obstacle à court terme⁷ pour les entreprises rurales, ayant été citée par 60,7 % d'entre elles. Il s'agit d'une baisse de 1,7 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, mais d'un taux de 3,1 points de pourcentage supérieur à ce qui a été enregistré pour les entreprises urbaines. Au deuxième rang venait l'augmentation du coût des intrants (p. ex. main-d'œuvre, capital, énergie, matières premières), invoquée par plus de la moitié (56,0 %) des entreprises rurales, suivie des coûts liés au transport (45,6 %), puis de la hausse des taux d'intérêt et des coûts liés à la dette (44,8 %).

Graphique 1

Les quatre enjeux les plus susceptibles de constituer un obstacle pour les entreprises rurales au cours des trois prochains mois, par entreprises rurales et urbaines



Note : Les données pour les entreprises urbaines sont fournies à des fins de comparaison seulement. Les quatre enjeux les plus susceptibles de constituer un obstacle ne sont pas nécessairement les mêmes pour les entreprises rurales et urbaines. Pour les entreprises urbaines, ce sont la hausse de l'inflation (57,6 %), l'augmentation du coût des intrants (43,5 %), la hausse des taux d'intérêt et des coûts liés à la dette (39,2 %), et le recrutement d'employés qualifiés (33,1 %).

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2023.

Parmi les entreprises rurales ayant déclaré que la hausse des taux d'intérêt et des coûts liés à la dette pouvait constituer un obstacle pour elles, plus des deux cinquièmes (43,8 %) s'attendaient à accroître le prix de vente de leurs biens et services au cours des trois mois suivants en raison de cette hausse. Les autres mesures prévues comprenaient la réduction des investissements (31,9 %), le report d'embauches (18,6 %) et la diminution du nombre d'employés (9,5 %). Dans l'ensemble, plus du tiers (36,1 %) des entreprises rurales s'attendaient à accroître le prix de vente de leurs biens et services au cours des trois mois suivants. Moins du cinquième (19,8 %) ne prévoyait pas augmenter leurs prix au cours des 12 mois suivants, et 31,6 % ne savaient pas encore si elles le feraient ou non.

Parmi la proportion de 75,3 % d'entreprises rurales qui n'avaient pas l'intention de contracter de nouvelles dettes au cours des trois mois suivants, plus du quart (26,3 %) ont indiqué ne pas avoir la capacité de s'endetter davantage. Parmi ces dernières, la majorité (52,9 %) ont indiqué que les taux d'intérêt défavorables étaient la principale raison de cette incapacité.

7. Quand on a demandé aux répondants leurs attentes pour « les trois prochains mois » (période désignée dans la présente comme « à court terme » lorsqu'il est question des obstacles attendus par les entreprises), la période de référence de trois mois pouvait se situer à tout moment entre le 3 janvier et le 6 mai 2023, selon le moment où l'entreprise a répondu au questionnaire. Pour les questions portant sur les attentes pour « les 12 prochains mois », la période de référence de 12 mois pouvait se situer entre le 3 janvier 2023 et le 6 février 2024.

Environ les trois quarts (74,7 %) des entreprises rurales ont déclaré que leurs revenus en 2022 étaient les mêmes ou plus élevés qu'en 2021, mais 7,0 % ont indiqué que leurs revenus avaient diminué de 25 %. Les entreprises du secteur des services immobiliers et services de location et de location à bail (10,2 %) et du secteur de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse (10,1 %) étant les plus susceptibles d'avoir fait état de pertes. Près de la moitié (47,1 %) des entreprises rurales ont indiqué qu'elles augmenteraient les salaires de leur personnel au cours des 12 mois suivants, en baisse de 5,0 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent. Parmi les entreprises urbaines, 43,1 % prévoyaient accroître les salaires versés, en baisse de 8,6 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Pour les entreprises rurales qui s'attendaient à rencontrer des difficultés à court terme en matière de chaînes d'approvisionnement ou de niveaux de stocks, la part des entreprises déclarant que leurs difficultés en matière de chaînes d'approvisionnement s'étaient aggravées au cours des trois mois précédents est passée de 51,9 % au quatrième trimestre 2022 à 40,2 % au premier trimestre 2023. Le facteur le plus souvent invoqué par ces entreprises comme ayant contribué aux difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement était l'augmentation des prix des intrants, des produits ou des fournitures. Plus des quatre cinquièmes (84,4 %) des entreprises rurales ont cité ce facteur, en hausse de 8,0 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Près des trois quarts des entreprises rurales ne prévoient pas adopter de nouvelles technologies au cours de la prochaine année

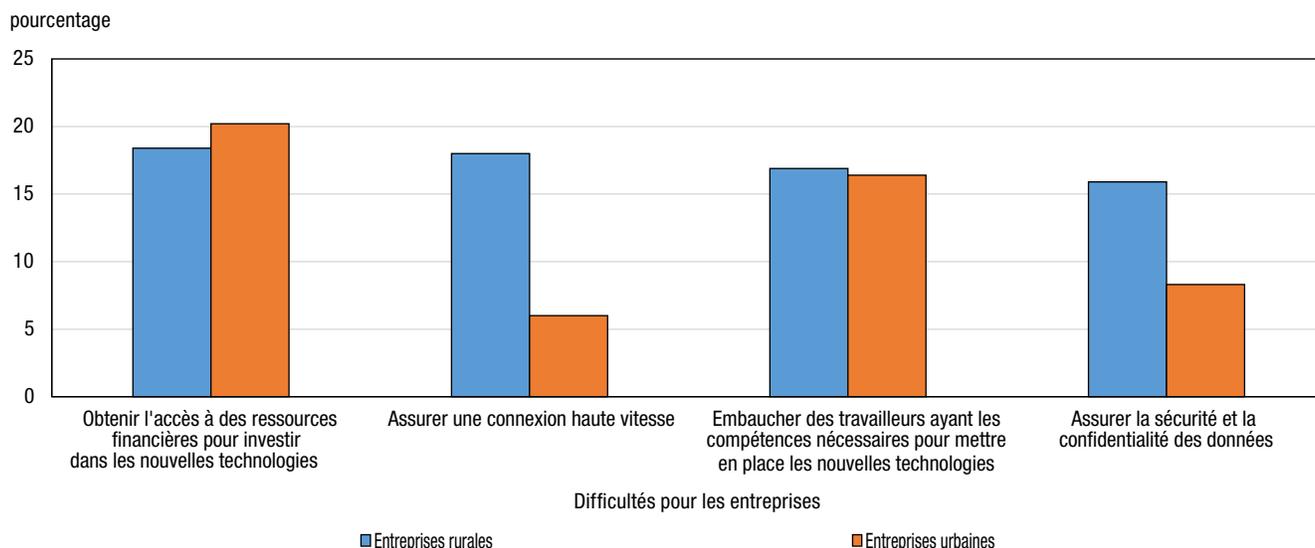
Au premier trimestre de 2023, 74,7 % des entreprises rurales ne prévoyaient pas adopter de nouvelles technologies au cours des 12 mois suivants. Parmi celles-ci, près des deux tiers (65,1 %) ont indiqué que les technologies numériques ne seraient pas pertinentes pour leur entreprise, tandis que 12,0 % ont déclaré que des technologies numériques avaient déjà été adoptées récemment. Les autres raisons citées pour expliquer pourquoi elles ne prévoyaient pas adopter de technologies numériques étaient l'insuffisance des ressources financières (12,6 %) ou des ressources humaines (8,5 %).

Pour le quart des entreprises rurales (25,3 %) qui prévoyaient adopter de nouvelles technologies, les types de technologies les plus courants étaient les outils logiciels de sécurité (12,1 %), les outils de collaboration (11,2 %) et l'infonuagique (8,6 %). Toutefois, les difficultés liées à l'obtention de ressources financières pour investir dans ces technologies (18,4 %), à l'accès à une connexion haute vitesse (18,0 %) et à l'embauche de travailleurs ayant les compétences nécessaires pour mettre ces technologies en place (16,9 %) ont été citées comme des facteurs rendant l'adoption ou l'intégration de nouvelles technologies extrêmement difficile.

Les entreprises rurales du secteur de la fabrication (18,4 %) étaient plus susceptibles que celles des autres secteurs de prévoir adopter de nouvelles technologies pour l'automatisation de certaines tâches au cours des 12 mois suivants, suivies de celles du commerce de détail (11,0 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (9,8 %). Les entreprises rurales des secteurs de la fabrication (6,1 %), de la construction (5,7 %) et du commerce de détail (2,0 %) étaient les plus susceptibles de prévoir adopter des technologies dans le domaine de la robotique.

Graphique 2

Les quatre principales difficultés rencontrées par les entreprises rurales qui prévoient adopter ou intégrer de nouvelles technologies au cours des 12 prochains mois, par entreprises rurales et urbaines



Note : Les données pour les entreprises urbaines sont fournies à des fins de comparaison seulement. Les quatre principales difficultés ne sont pas nécessairement les mêmes pour les entreprises rurales et urbaines.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2023.

Plus de la moitié (56,9 %) des entreprises rurales prévoient que leurs employés travailleront exclusivement sur place au cours des trois prochains mois, ce taux est supérieur de 8,5 points de pourcentage à celui enregistré pour les entreprises urbaines (48,4 %) et en baisse de 5,1 points de pourcentage par rapport au premier trimestre de 2022 (62,0 %). D'autre part, les entreprises urbaines affiche une part stable sur la même période (47,6 %).

Les secteurs des services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (12,2 %), des autres services (sauf les administrations publiques) (9,2 %), et de l'industrie de l'information et industrie culturelle (7,9 %) affichent les pourcentages les plus élevés d'entreprises rurales prévoyant que leurs employés travailleront exclusivement à distance au cours des trois mois suivants. Quant aux entreprises urbaines, les secteurs affichant les plus fortes proportions d'employés qui travailleraient exclusivement à distance étaient ceux de l'industrie de l'information et industrie culturelle (22,1 %), des services professionnels, scientifiques et techniques (15,3 %) et de la finance et assurances (8,5 %).

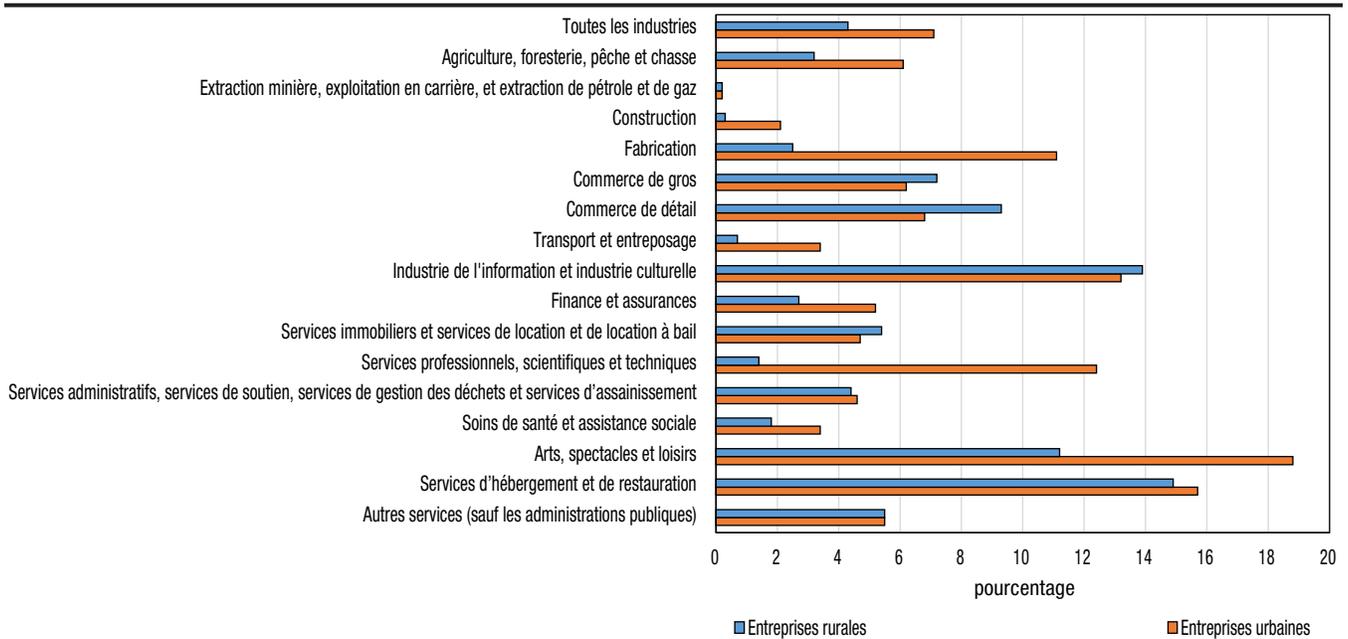
La plupart des entreprises rurales n'ont fait aucune vente en ligne en 2022

Depuis deux ans, les ventes en ligne et le commerce électronique prennent de plus en plus d'ampleur et en 2022, les ventes au détail du commerce électronique à l'échelle nationale ont dépassé une fois de plus leurs niveaux d'avant la pandémie⁸. Cependant, seulement 4,3 % des ventes des entreprises rurales ont été effectuées en ligne en 2022, et 87,0 % des entreprises rurales ont déclaré n'avoir fait aucune vente en ligne cette même année-là.

Comparativement aux entreprises rurales des autres secteurs, celles des services d'hébergement et de restauration (65,4 %) et des arts, spectacles et loisirs (67,3 %) étaient les moins susceptibles de n'avoir fait aucune vente en ligne en 2022. Ces entreprises figuraient aussi parmi celles affichant les plus fortes proportions relatives de ventes en ligne : en moyenne, les entreprises rurales des services d'hébergement et de restauration ont réalisé 14,9 % de leurs ventes en ligne, suivies de celles de l'industrie de l'information et industrie culturelle (13,9 %), puis de celles des arts, spectacles et loisirs (11,2 %).

8. Statistique Canada, 2023, [Le commerce de détail électronique et la COVID-19 : comment les ventes en ligne ont évolué à mesure que le magasinage en personne a repris](#).

Graphique 3
Pourcentage moyen des ventes réalisées en ligne en 2022, selon l'industrie et par entreprises rurales et urbaines



Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2023.

Au premier trimestre de 2023, 5,0 % des entreprises rurales prévoyaient adopter ou intégrer de nouvelles technologies numériques au cours des 12 mois suivants pour stimuler leurs activités commerciales ou leurs ventes en ligne⁹. Ce pourcentage variait d'un secteur à l'autre, et ce sont les entreprises des arts, spectacles et loisirs (13,5 %), du commerce de gros (10,5 %) et du commerce de détail (10,2 %) qui étaient les plus susceptibles de prévoir procéder ainsi.

Les entreprises rurales sont moins susceptibles d'appartenir à des personnes issues de groupes divers

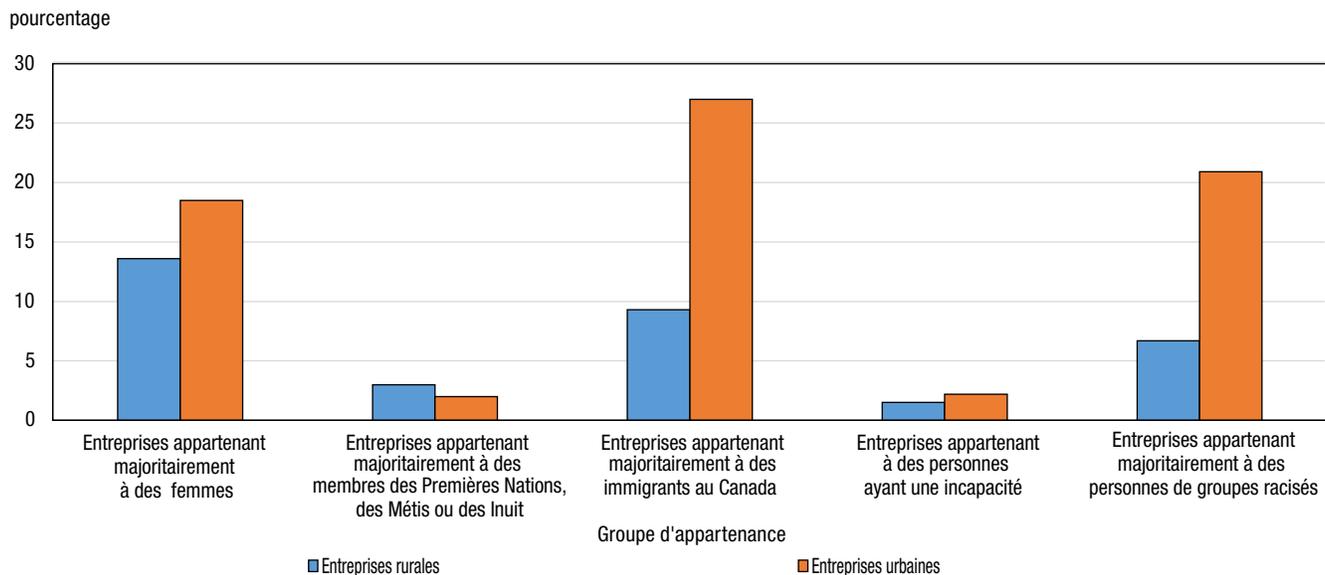
La présence de diversité parmi les propriétaires d'une entreprise a été liée, entre autres, à la création d'emplois et à l'innovation, et il a été démontré qu'il s'agit d'un marqueur important de la diversité et de l'inclusion¹⁰. Au Canada, les régions rurales ont tendance à être moins diversifiées dans leur composition que les régions urbaines, les personnes racisées et les immigrants ne représentant, respectivement, que 3,0 % et 5,5 % de la population rurale, alors qu'ils représentent 30,5 % et 25,9 % de la population urbaine¹¹. Par conséquent, les entreprises rurales étaient moins susceptibles que les entreprises urbaines d'appartenir majoritairement à des immigrants (9,3 % par rapport à 27,0 %) ou à des personnes racisées (6,7 % par rapport à 20,9 %). Un écart a également été observé dans la proportion d'entreprises dont les propriétaires sont des femmes, 13,6 % des entreprises rurales appartenant à des femmes, comparativement à près de 1 entreprise urbaine sur 5 (18,5 %).

9. Représente le pourcentage d'entreprises rurales qui prévoyaient faire passer leurs activités ou leurs ventes à des plateformes en lignes à des fins autres que le télétravail.

10. Statistique Canada, 2018, [Mesure de la propriété d'entreprises selon le sexe dans la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés](#).

11. Statistique Canada, 2021, [Profil du recensement, Recensement de la population de 2021](#).

Graphique 4
Propriété majoritaire de l'entreprise, selon le groupe d'appartenance des propriétaires et par entreprises rurales et urbaines



Note : Les données sur les groupes racisés sont mesurées à l'aide de la variable « minorité visible », laquelle indique si une personne appartient ou non à un groupe de minorités visibles tel que défini dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2023.

Dans l'ensemble, environ 1 entreprise sur 5 (22,2 %) était très optimiste quant à ses perspectives pour les 12 mois suivants. Pour un deuxième trimestre consécutif, les entreprises du secteur des arts, spectacles et loisirs figuraient parmi les plus susceptibles d'être plutôt ou très optimistes, le pourcentage se situant à 85,0 % en région rurale et à 75,0 % en région urbaine. Dans les régions rurales, les entreprises du secteur du transport et entreposage (57,3 %) et du secteur de la construction (61,2 %) étaient les moins susceptibles d'être plutôt ou très optimistes quant à leurs perspectives pour les 12 mois suivants. Ce résultat concorde avec les renseignements selon lesquels à la fin de 2022, l'investissement en construction de maisons unifamiliales avait affiché une cinquième baisse mensuelle consécutive¹² et le niveau d'activité dans le secteur du transport et de l'entreposage était toujours inférieur à ce qu'il était avant la pandémie¹³.

Méthodologie

L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés par région géographique, secteur d'industrie et taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. Les entreprises étaient classées comme rurales ou urbaines en fonction de leur situation géographique. Les entreprises situées dans des subdivisions de recensement classées comme des régions métropolitaines de recensement ou des agglomérations de recensement ont été désignées comme urbaines. Toutes les entreprises situées ailleurs étaient classées comme rurales. La collecte pour le plus récent cycle de cette enquête s'est déroulée du 3 janvier au 6 février 2023. La taille totale de l'échantillon pour ce cycle était de 30 554 entreprises, et les résultats sont fondés sur les réponses provenant d'un total de 15 963 entreprises.

Références

Statistique Canada. 2022. Les perspectives des entreprises rurales, premier trimestre de 2022.

Statistique Canada. 2022. Les perspectives des entreprises rurales, quatrième trimestre de 2022.

12. Statistique Canada, 2023, « Investissement en construction de bâtiments, décembre 2022 », *Le Quotidien*.

13. Statistique Canada, 2023, « Produit intérieur brut par industrie, novembre 2022 », *Le Quotidien*.